



# L'écho du relais

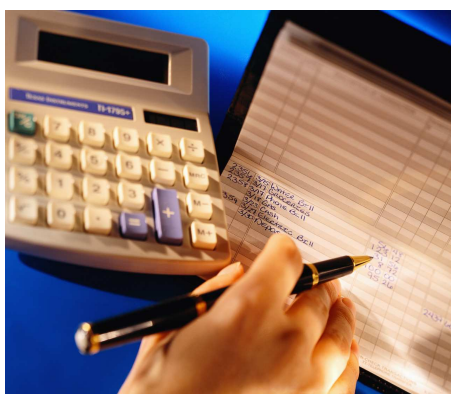
## L'impôt sur le revenu 2010

Le calcul des salaires imposables reste inchangé pour les assistantes maternelles depuis quelques années. Après diffusion du tableau de calcul et de la fiche technique s'y référant, des exemples de situations sont abordés. Vous trouverez ci-joint le tableau et cette fiche, en sachant que sur demande, le même tableau en format de calcul Excel peut vous être envoyé.

**Attention**, le nombre de jours de garde effectif correspond aux jours réels de garde de l'enfant excluant les congés, les absences, les jours payés pour maladie...

Ne sont pas inclus dans ces calculs les heures complémentaires, et les heures supplémentaires qui sont défiscalisées, la prime de licenciement ou l'indemnité de rupture.

Afin de remplir au mieux le tableau ci-joint, l'attestation Pajemploi n'est pas suffisante. Il vous faudra une fiche de paie où apparaissent les frais de nourriture, les frais kilométriques **pour chaque enfant**. Rappelons que la Pajemploi regroupe les fratries et que ce regroupement ne peut suffire pour remplir la déclaration.



Pensez bien à faire les deux méthodes de calcul et vos simulations sur le site du gouvernement ([www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)) afin de savoir quelle solution est la plus favorable pour votre foyer. De votre déclaration dépendront les aides de la CAF, le calcul de la prime pour l'emploi...

## Réunion avec le C.I.B.C

Lors de la réunion publique organisée par le relais d'Albens et de Grésy Sur Aix, 27 personnes ont pu écouter Madame Marcon (responsable du CIBC de Savoie) présenter les différentes possibilités offertes aux assistantes maternelles pour leur formation continue.

L'échange avec la salle fut riche en informations et chaque participant a pu se rendre compte de la nécessité professionnelle et de la simplification du suivi de formations.

Un annuaire de formation est disponible au relais pour regrouper les demandes et éventuellement faire réaliser une formation sur site.

## Relais assistantes maternelles du Canton d'Albens

Réunion du 18 Avril 2011

14 Assistantes maternelles

### Sommaire :

- \* L'impôt sur le revenu 2010
- \* Réunion avec le CIBC
- \* Les projets pour les années à venir
- \* Les informations générales

### Dans ce numéro :

L'impôt sur le revenu 2010	1
La réunion avec le CIBC	1
Les projets pour les années à venir	2
Les informations générales	2



## Les projets pour les années à venir

\* Face au succès grandissant du groupe « rencontre autour du livre », la poursuite de ce temps avec la bibliothèque d'Albens est maintenue. En effet, ces derniers temps les enfants sont entre 12 et 15 chaque semaine. Si ce groupe venait à s'agrandir encore, sa division serait envisagée.

→ A noter sur vos agendas, les enfants participant à ce temps de lecture exposeront leurs dessins au public dans le centre administratif d'Albens la dernière semaine de Juin (du 27 Juin au 1er Juillet). Venez nombreux voir ces artistes en herbe !

\* Depuis plusieurs mois, des demandes de temps collectifs apparaissent pour les assistantes maternelles seules (groupe de parole en soirée) et pour les assistantes maternelles et les enfants (ateliers d'éveil, d'activités manuelles, éveil musical, rencontre avec les personnes âgées ...). Ces pistes de travail et d'orientation du relais seront soumises au comité de pilotage Petite Enfance de la Communauté de Communes pour



## Les informations générales

\* Petit rappel sur les dépassements d'agrément. Malgré un discours récurrent, je déplore de constater que quelques assistantes maternelles ne respectent pas leur capacité d'agrément. Ce genre d'attitude peut être dangereux pour les enfants gardés et surtout porté préjudice à votre métier encore fragile quand aux représentations professionnelles que la population porte sur vous.

\* Cette année le repas d'été entre assistantes maternelles et relais sera modifié quant à son organisation. Ce temps convivial est souvent l'occasion d'accueillir les nouvelles professionnelles du canton et de saluer les départs en retraite ou les déménagements, c'est pourquoi les parents et les enfants y seront conviés. En effet, après discussion l'idée d'un goûter dînatoire à partir de 15h30 est évoqué pour que les enfants puissent participer et que leurs parents les récupèrent à ce temps collectif.

Les dates du Vendredi 17 Juin (ou 24 Juin en cas de pluie) sont retenues. Le seul élément manquant est le lieu (Albens ou La Biolle ?). Il nous faudrait un lieu suffisamment grand pour accueillir au moins une cinquantaine de personnes en plein air. Merci de soumettre vos idées au relais.

\* **Le relais sera fermé** aux dates suivantes :

- le 26 Mai l'après midi (réunion extérieure)
- le 02 et 13 Juin toute la journée (férié)
- le 16 Juin toute la journée (réunion inter relais annuelle).

**Prochaine réunion le 27 Juin 2010 à 20h**

**Le thème retenu sera la rupture de contrat (dossier, démarches...)**

